

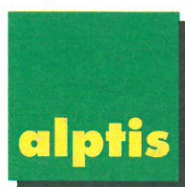
Convocation

**24^{ème} Assemblée
générale d'Alptis
samedi 2 et
dimanche 3
octobre 1999
à Dijon
Palais des congrès**

Le développement



d'Alptis



Les assurés ne seront plus jamais seuls

Alptis et son développement : ce sera le thème principal de l'assemblée générale 99. On abordera, dans les ateliers et la table ronde, le contexte dans lequel inscrire ce développement : nouveaux consommateurs et nouveaux besoins, arrivée de la CMU, grandes manœuvres dans l'assurance... Des adhérents témoigneront aussi de ce qui fait la singularité d'Alptis : la part active que les adhérents prennent dans le développement de l'association.

La table ronde

Les adhérents et le développement

Les adhérents sont partie prenante du développement de l'association.

C'est une des particularités d'Alptis que de compter sur un réseau d'adhérents actifs, avec un conseil d'administration et des commissions (Technique, Qualité, Sociale, Financière...) composés de bénévoles ; et des comités consultatifs départementaux animés par les adhérents. Ces derniers, qui organisent notamment des conférences débat sur des thèmes liés à la protection sociale, sont des relais de notoriété pour Alptis dans leur région.

Mais tous les adhérents ont aussi la possibilité de faire connaître Alptis à leur entourage lorsqu'ils en sont satisfaits.

La table ronde rassemblera des témoignages d'adhérents ou de collaborateurs d'Alptis. Ils feront le tour des récentes expériences : des conférences (les thèmes porteurs, les moyens d'attirer des non adhérents Alptis dans le public...) ; des partenariats - souvent initiés par les adhérents via leurs relations professionnelles -, comme celui conclu entre la chambre de métiers de l'Isère et APTI,

une des associations de l'Ensemble Alptis ; ou avec des syndicats professionnels (les artisans taxis du Rhône...).

La présence d'un expert permettra de situer ces initiatives dans le cadre du marché de la protection sociale complémentaire.

Un marché sur lequel se font jour de nouveaux besoins (la dépendance par exemple...) et de nouveaux services (notamment pour orienter les clients dans le réseau de soins...). Un marché aussi dont les produits sont extrêmement banalisés (près de 90% des Français ont une couverture complémentaire) et dont les consommateurs, très sollicités (les propositions abondent, le plus souvent fondées sur un prix d'appel "imbattable"), sont devenus exigeants. Parallèlement, les grandes manœuvres ont commencé dans le secteur de l'assurance santé : avec des fusions mais aussi une distribution qui se diversifie : de l'agent d'assurance traditionnel aux moyens offerts par les nouvelles technologies, en passant par les réseaux bancaires ou la grande distribution...

Alptis, sur ce marché, peut se développer grâce à son savoir-faire de spécialiste, la rigueur de sa gestion, le travail de ses collaborateurs et de ses partenaires, ... mais aussi lorsque ses adhérents se font le relais des avantages que leur apporte une entreprise associative indépendante, dirigée par ses assurés dans l'intérêt de ses adhérents, et sans but lucratif :

la proximité, l'adaptation très rapide des services et des garanties aux besoins des adhérents (et donc au marché), la solidarité entre adhérents, l'information abondante et claire, la transparence de gestion qui fait que les bons résultats des contrats se traduisent immédiatement, pour les adhérents, en améliorations de garanties ou en stabilisation, voire en baisse de cotisations, comme en 1999.

Les ateliers

Aspects du développement d'Alptis

Atelier «A»

Nouveaux consommateurs, nouveaux services

Pour leur complémentaire santé, les consommateurs veulent d'abord, et avant tout, une bonne garantie à un bon prix. Mais ils sont très sensibles aussi aux services qui accompagnent les remboursements. Certains sont classiques : la télétransmission, le tiers-payant, l'accueil ; mais de nouvelles demandes se font jour : que faire en cas de litige, peut-on avoir des informations sur les traitements, que penser de leur coût, comment s'orienter dans le système de soins, etc. Le but de l'atelier est d'identifier et de comprendre ces nouvelles demandes, et de voir quelles réponses Alptis peut leur apporter.

Atelier «B»

Alptis et la CMU

La couverture maladie universelle (CMU) va voir le jour au début de l'année 2000. Elle assure le bénéfice de la Sécurité sociale, mais aussi une couverture complémentaire gratuite aux personnes dont les ressources sont inférieures au minimum vieillesse. Cette couverture complémentaire pourra être assurée par les organismes habituels (mutuelles, compagnies d'assurance, institutions de prévoyance), mais aussi par les caisses primaires d'assurance maladie. Quelle doit être l'attitude d'Alptis par rapport à la CMU ?

Atelier «C»

Qui sont les "prescripteurs" Alptis, et comment les rencontrer ?

Tous les adhérents sont en contact avec des personnes que leur métier peut conduire à recommander Alptis à leurs partenaires ou à leurs clients : syndicats professionnels, chambres de commerce ou de métiers, professions du conseil, professions de santé, etc. Pourquoi et comment les adhérents de l'association peuvent-ils l'aider à se faire connaître de ces prescripteurs ?

Atelier «D»

Faire connaître Alptis en organisant des conférences d'information

Les conférences organisées bénévolement par les comités consultatifs départementaux d'Alptis apportent aux adhérents une information passionnante, et leur permettent de rencontrer les animateurs de leur association. Elles sont aussi ouvertes au public qui peut ainsi prendre contact avec Alptis. Comment leur donner la meilleure efficacité pour développer l'association ?

Atelier «E»

Libre expression et suggestions

L'originalité d'Alptis par rapport aux autres organismes d'assurance complémentaire est de donner aux adhérents les moyens de s'exprimer sur son orientation et son fonctionnement : dans ses commissions spécialisées, dans ses comités consultatifs départementaux, dans les ateliers de son assemblée générale. L'atelier "Libre expression et suggestions" est destiné à aborder les questions, non prévues dans les autres ateliers, et qui concernent tous les domaines d'Alptis : les garanties, les cotisations, les remboursements, la qualité des services, le développement, la gestion financière, etc.

**SAMEDI
2 OCTOBRE**

14 h 15 :
Ouverture du congrès
et table ronde.

16 h 00 :
Pause.

16 h 30 à 17 h 45 :
Ateliers.

Expert invité à
la table ronde :

Philippe Rucheton,
directeur de recherches
au Centre de
Communication
Avancée (CCA).

Rapport moral

Une période charnière

... souvent très en avance par la nature des risques couverts, la sécurité des contrats pour les adhérents, les modalités de cotisation.

Aussi est-ce désormais avec les services qui accompagnent nos garanties d'assurance que nous continuons d'innover. Nos "services plus", * ont été largement présentés dans le numéro de juillet de notre journal J'ai choisi Alptis.

Et la grande majorité des adhérents ont pu constater cette année une évolution très raisonnable de leur cotisation, une baisse même pour certains : car, dans notre association, c'est aux seuls adhérents que profitent les résultats favorables de nos contrats, et non aux compagnies d'assurance ou aux gestionnaires.

Période charnière aussi pour notre développement. Notre croissance très rapide, qui a fait de nous l'un des acteurs majeurs, en France, de la complémentaire santé et prévoyance individuelle, a correspondu à la période où, dans notre pays, il s'agissait d'un besoin prioritaire.

Aujourd'hui, la plupart de nos concitoyens disposent d'une complémentaire. Malgré cela, le "marché de la santé" attire de plus en plus d'acteurs, et vous êtes quotidiennement assaillis de propositions toutes plus mirobolantes les unes que les autres. Il est souvent bien difficile, même pour les spécialistes, de s'y retrouver pour savoir exactement quelle couverture on vous propose, et combien vous allez payer non seulement aujourd'hui, où les prix d'appel fleurissent, mais aussi demain ou après-demain, lorsqu'il faudra bien que leur coût vienne discrètement majorer les cotisations.

A Alptis nous refusons ces pratiques. Nous sommes convaincus que notre politique du "juste prix", jointe à la maîtrise des coûts de distribution et de gestion d'un organisme non lucratif, et à notre souci d'information, de conseil et de transparence, expliquent à la fois la fidélité de nos adhérents et la poursuite de notre développement.

Pour continuer notre marche en avant, nous nous appuyons sur les professionnels de l'assurance qui apprécient la qualité et le prix de nos prestations.

Mais nous comptons aussi sur nos adhérents, qui peuvent contribuer efficacement à faire connaître Alptis et ses avantages à leur entourage, à leur entreprise, à leurs organisations professionnelles.

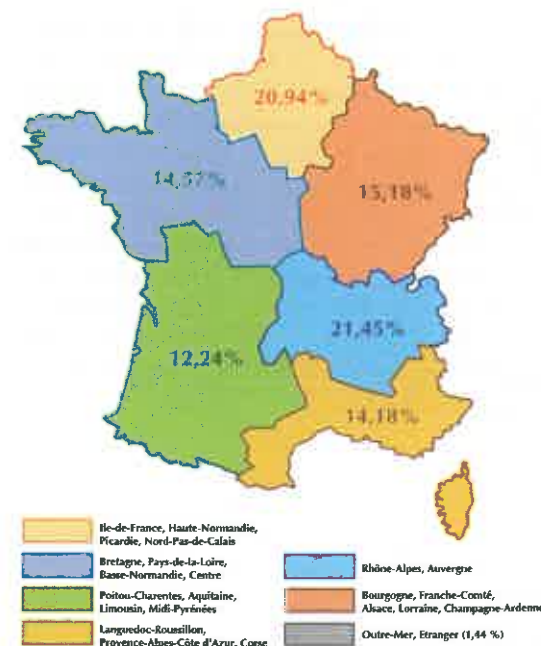
C'est d'ailleurs dans cet esprit de partenariat que l'Observatoire Alptis de la protection sociale des travailleurs indépendants, des petites entreprises et de leurs salariés a publié son deuxième ouvrage sur le patrimoine des travailleurs indépendants. Un troisième est en préparation sur les très petites entreprises.

Nous voulons en effet faire connaître les conditions de vie et de travail trop souvent méconnues dans notre pays, qui sont celles de nos adhérents.

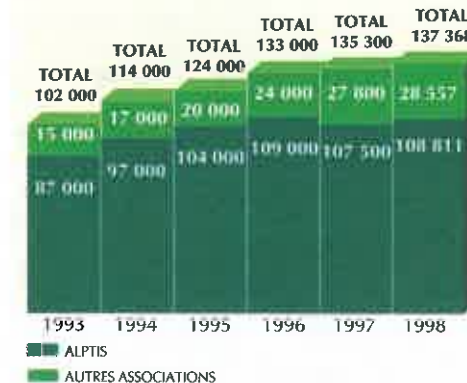
C'est dans le même esprit que notre vie associative connaît un regain d'activité, et que, après nous être penchés pendant plusieurs années sur les évolutions du système de santé et de protection sociale dans notre pays, nous orientons en 1999 le thème de notre assemblée générale sur la participation de nos adhérents au développement.

Période charnière encore : notre assemblée aura à se pencher sur les perspectives ouvertes par la mise en place par les pouvoirs publics de la couverture maladie universelle (CMU) : à côté de l'avancée sociale qu'elle apporte, son coût est mis en partie à la charge de tous les organismes complémentaires, et ne pourra manquer de venir alourdir nos cotisations.

Répartition des adhérents par régions administratives



Les effectifs (adhérents Ensemble Alptis)



Les encaissements (cotisations Ensemble Alptis)



Vous savez enfin que nous avons confié la diffusion et la gestion de nos garanties à une société de gestion dont notre association, c'est-à-dire vous-mêmes qui en êtes adhérents, est entièrement propriétaire : Alptis Gestion.

Alptis Gestion a mis en service fin 1998 un système informatique de gestion entièrement nouveau, pour faciliter la création de garanties, améliorer la qualité de service, et préparer l'avenir.

Pour la très grande majorité de nos adhérents, ce changement d'outil s'est bien passé. Par contre, certains d'entre vous ont eu à souffrir en début d'année d'erreurs ou de retards, malgré les efforts déployés par nos collaborateurs et nos techniciens. Nous tenions à vous présenter nos excuses pour les désagréments causés.

Tout est désormais rentré dans l'ordre. Avec cet équipement, nous sommes prêts pour le troisième millénaire. Il doit nous permettre d'améliorer encore notre compétitivité et d'affiner nos garanties au profit des adhérents.

Le Conseil d'Administration

* Santé assistance, couverture gratuite de la famille en cas de décès accidentel, ou de perte d'activité du chef de famille : ces trois garanties couvrent tous nos adhérents titulaires d'une garantie médico-chirurgicale.

Assemblée générale

Questions à l'assemblée générale

Tout adhérent désirant poser une question à laquelle il souhaite obtenir une réponse lors de l'assemblée générale doit le faire par écrit avant le 17 septembre 1999. Seules les questions d'intérêt général seront présentées à l'assemblée.

Le conseil d'administration

Jean-Paul Alary, Castres, imprimeur - Denise Baudry, Saint-Malo, avocat en retraite - Gérard Bertrand, Falicon, prothésiste dentaire - Loïc Bertrou, Carcassonne, médecin - Gilbert Bianchi, Marseille, kinésithérapeute - Eric Blanchot, Saint-Brieuc, chirurgien dentiste - Bernard Bonnin, Tours, expert comptable - Guy Broermann, Fabrègues, menuisier en retraite - André Chalon, Lyon, expert comptable retraité - Henri Chavot, Saint-Etienne, masseur kinésithérapeute - Jean-François Chevallier, Chamonix, architecte - Bernard Chuzeville, Bron, opticien en retraite - Jean-François Clément, Lyon, avocat - Georges Coudert, Lyon, géomètre expert - Bernard Crouzoulon, Sainte Foy lès Lyon, expert comptable - Francis Dupont, Faches Thumesnil, avocat - Alain Geniteau, Brest, avocat - Patrice Giroud, Grenoble, avocat - Nicole Goudard, Villeurbanne, expert comptable - Jacques Grenon, Angers, gérant de société - François Laurent, Grignon, conseil en habitation - Hélène Leiser, Bazas, sans profession - Denise Mereaud-Brossard, Jonage, pharmacien - Marie-Paule Veit, Bouxwiller, comptable - Georges Vuitton, Lyon, agent immobilier en retraite.

Renouvellement du conseil d'administration

Six sièges sont à renouveler, ceux de : Bernard Bonnin, Henri Chavot, Georges Coudert, Francis Dupont, Alain Geniteau, Jacques Grenon.

Les modalités de candidature au conseil d'administration

Elles sont fixées par l'article 9 des statuts. Il stipule notamment que : "... les candidatures, pour être recevables, doivent émaner d'adhérents membres depuis un an au moins... n'étant ni les salariés, ni les mandataires d'un organisme d'assurance ou de retraite... Elles doivent être déposées au siège de l'association vingt jours au moins avant l'assemblée générale...", soit avant le 13 septembre 1999.

DIMANCHE 3 OCTOBRE

10 h 00 à 11 h 30 :
Assemblée générale

Ordre du jour :

1. Election de la commission de contrôle du scrutin.
2. Débat sur le rapport moral et d'activité.
3. Renouvellement du conseil d'administration.
4. Présentation du rapport financier et des rapports de la commission de contrôle financier et du commissaire aux comptes.
5. Mise aux voix du rapport moral, du rapport financier, et fixation de la cotisation d'association pour l'an 2000.
6. Réponse aux questions posées par écrit.
7. Désignation de la commission de contrôle financier.

11 h 30 à 12 h 30 :
Compte rendu des ateliers.

Le développement

d'Alptis

Rapport du commissaire aux comptes

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils vous sont présentés,
 - les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 8 juin 1999
Daniel Ginhac

Comptes et bilans

Rapport financier

Remarques générales

Les comptes de 1998 ont été établis en application de méthodes identiques à celles utilisées au cours des exercices précédents : règles qui respectent les obligations de la comptabilité commerciale. Les tableaux Groupe Alptis regroupent les comptes de l'association et de ses filiales, la société de gestion et les SCI, afin de mettre en évidence la gestion du groupe.

Pour établir ces tableaux, les éléments reciproques tant en produits qu'en charges ont été éliminés. Le poste "intérêts minoritaires" comprend la valeur des parts souscrites par les actionnaires autres que l'association et leurs droits dans les bénéfices et réserves d'Alptis Gestion.

Groupe Alptis

Ces tableaux vous sont donnés pour information.

Compte de résultat

Une légère croissance des produits due à l'accroissement des commissions. Les salaires ont augmenté en raison de l'effort tant pour la communication que pour la mise en place du nouveau système informatique mais les charges de gestion ont été maintenues : hausse de 1 %.

Les produits financiers ont diminué par suite de remboursement anticipé d'un emprunt mais également en raison de la conjoncture. Toutefois, la diminution des charges financières compense en partie ce manque à gagner. Le résultat exceptionnel provient de reprise et constitution de provisions.

Bilan

L'actif immobilisé comprend les immeubles et le matériel de la société de gestion. Le passif fait ressortir les capitaux propres au groupe ainsi que l'endettement total.

Association Alptis

Les comptes de l'association sont soumis à votre approbation.

Bilan

Les immobilisations financières représentent la participation de l'association tant au capital de la société de gestion qu'au capital des SCI. Les réserves ont diminué en raison de l'utilisation du fonds de secours. Le poste provision pour charges diminue en raison d'une reprise de provision.

Compte de résultat

La concurrence sur le marché de la santé devient très vive et la croissance de l'association est moindre qu'au cours des exercices antérieurs. La réduction de la cotisation d'association pour les titulaires de la garantie IC a entraîné la baisse des produits, aussi les charges externes ont-elles été maintenues en dessous du niveau de 97. Ces charges comprennent les frais de communication, de vie associative et d'action sociale. Les produits exceptionnels comprennent la reprise d'une provision de 600 000 F. Nous vous demandons de reporter en réserves l'excédent de 57 217 F.

Nicole Goudard
Trésorière

Cotisations d'association 2000

	Cotisation annuelle	Par semestre	Par trimestre	Par mois
Sans médico				
	72 F	36 F	18 F	6 F
Avec médico				
Isolés et groupes ouverts	192 F	96 F	48 F	16 F
1er niveau	120 F	60 F	30 F	10 F
Etudiants	64 F		16 F	
Droit d'entrée	75 F			

Il est proposé d'harmoniser le montant de la cotisation à l'association, quelle que soit la périodicité de son règlement. Le droit d'entrée reste inchangé.

Groupe Alptis

COMPTE DE RÉSULTAT	1996	1997	1998
Produits			
Cotisations d'association	13 823	12 468	11 950
Droits d'entrée	1 121	959	826
Commissions brutes	120 891	135 483	141 709
Loyers	45	68	64
Autres produits	1 045	697	891
Transfert de charges	2 951	2 579	3 201
TOTAL	139 876	152 254	158 641

Charges

Salaires et charges	37 876	43 019	46 654
Amortissements	3 940	5 090	6 682
Impôts et taxes	5 242	5 870	6 935
Autres charges exploitation	85 983	91 326	92 838
TOTAL	133 041	145 305	153 109

Résultat courant	6 835	6 949	5 532
Produits financiers	6 279	5 634	4 147
Charges financières	1 294	1 467	479
Résultat financier	4 985	4 167	3 668
Produits exceptionnels	1 582	2 740	5 268
Charges exceptionnelles	2 954	5 436	2 561
Résultat exceptionnel	- 1 372	- 2 696	2 707
Participation des salariés	663	714	935
Impôts sur les bénéfices	2 599	3 431	3 978
Excédent	7 186	4 275	6 994

BILAN	1996	1997	1998
Actif			
Actif immobilisé	42 836	46 519	49 350
Actif circulant	106 292	125 006	139 158
Comptes de régularisation	9 053	9 633	9 475
TOTAL	158 181	181 158	197 983

Passif

Fonds social	30 000	34 000	34 000
Fonds de secours	2 125	1 702	1 376
Réserve plus value long terme	2 026	2 026	2 026
Excédent exercice	7 158	4 257	6 962
Réserve de consolidation	28 644	35 181	39 665
Réserves diverses	2 190	382	447
Provisions	11 958	15 452	13 255
Dettes	73 523	87 119	100 003
Comptes de régularisation	357	821	-
Intérêts minoritaires	200	218	249
TOTAL	158 181	181 158	197 983

Association Alptis

COMPTE DE RÉSULTAT	1996	1997	1998
Produits			
Cotisations d'association	13 823	12 469	11 950
Droits d'entrée	1 121	959	826
Autres produits	505	564	479
TOTAL	15 449	13 992	13 255
Charges			
Charges externes	11 580	12 067	11 312
Impôts et taxes	224	181	231
Salaires et charges	2 721	2 633	2 935
Amortissements	44	57	60
TOTAL	14 569	14 938	14 538

Résultat courant	880	- 946	- 1 283
Produits financiers	890	826	654
Charges financières			
Résultat financier	890	826	654
Quote-part SCI	180	449	367
Produits exceptionnels	553	30	700
Charges exceptionnelles	1 722	58	207
Résultat exceptionnel	- 1 169	- 28	493
Intéressement	76	69	86
Impôt société	13	167	88
Excédent	692	65	57

BILAN	1996	1997	1998
Actif			
Immobilisations corporelles	71	204	171
Immobilisations financières	19 856	22 141	22 540
Créances	316	67	358
Disponibilités	24 915	22 149	19 945
Comptes de régularisation	1 258	1 443	1 551
TOTAL	46 416	46 004	44 565

Passif

Fonds social	30 000	34 000	34 000
Autres réserves	6 353	4 117	3 858
Excédent exercice	692	65	57
Provisions pour charges	3 055	1 555	955
Dettes	6 277	6 110	5 695
Comptes de régularisation	39	157	-
TOTAL	46 416	46 004	44 565

Chiffres exprimés en milliers de francs.

Le programme

Samedi 2 octobre

A partir de 11 h 00 : Accueil des congressistes au Palais des congrès de Dijon. Remise des documents, hébergement, dépôt des bagages, vestiaire, éménagement des pouvoirs.

11 h 30 à 13 h 45 :

Buffet d'accueil.

14 h 15 :

Ouverture du congrès et table ronde.

16 h 00 à 16 h 30 :

Pause.

16 h 30 à 17 h 45 :

Ateliers.

18 h 00 :

Départ pour les hôtels.

19 h 00 :

Départ des hôtels pour le château de Meursault.

20 h 30 :

Dîner au château de Meursault.

23 h 00 :

Retour aux hôtels.

Programme accompagnants :

16 h 00 à 17 h 45 : Visite guidée de la vieille ville de Dijon (à pied ou en car) et du Musée de la moutarde "Amora" (réservations obligatoires).

Dimanche 3 octobre

10 h 00 à 11 h 30 :

Assemblée générale.

11 h 30 à 12 h 30 :

Compte rendu des ateliers.

13 h 00 :

Déjeuner de clôture.

15 h 00 :

Départ des congressistes.

Programme optionnel :

15 h 00 à 23 h 30 : Promenade par la Route des grands crus, visite guidée des Hospices de Beaune, dégustation et visite d'une grande cave, puis dîner dans une auberge bourguignonne (réservations obligatoires).

Le développement



d'Alptis

Les lieux

Accueil, assemblée générale, débat, ateliers :

Palais des congrès
3 boulevard de Champagne
BP 67827
21078 Dijon Cedex
Tél : 03 80 77 39 00
Fax : 03 80 77 39 39

Soirée de samedi :

Domaine du château
de Meursault
Route de Morlot
21190 Meursault
Tél : 03 80 24 71 08

Hôtels :

Les coordonnées de votre hôtel vous seront communiquées à l'accueil (pour ceux qui auront retourné le coupon de participation).